

## **Procès-verbal de la réunion du Comité de l'Avenir de l'Héritage du 17 mars 2025**

1. Madeleine propose l'adoption de l'ordre du jour, Marie-Pier seconde.
2. Daniel propose l'adoption du procès-verbal du 28 janvier 2025, Styves seconde.
3. Florian a présenté l'affiche pour le publipostage ainsi que le questionnaire. Le publipostage a été approuvé. Le questionnaire a été modifié avec l'ajout de 6 questions ayant pour but de sonder la population sur leur appréciation du bâtiment, sur leur fréquentation du bâtiment, sur l'avenir qu'il désire du bâtiment ainsi que sur leur conscience des frais liés au bâtiment.

La page Facebook est créée et une réponse automatique des messages a été mise en place, il reste à y ajouter des informations et une photo de profil.

Les procès-verbaux adoptés par le Comité Avenir Héritage ont été envoyés à Yves Bernard, il a assuré qu'ils seront postés sur le site de la municipalité avant le 4 avril.

Il y a un conflit d'horaire entre le comité de l'Héritage et le comité Avenir Héritage pour la réservation de la salle pour le 4 avril, c'est en cours de résolution.

La création du Diaporama que nous souhaitons présenter durant la réunion va suivre les informations que nous souhaitons donner à la population et le déroulement de la séance d'information publique.

C'est à dire :

1. Présentation des membres du comité présenté par Daniel.
2. Présentation de l'histoire de l'église présentée par Daniel.
3. Mandat du comité présenté par Styves.
4. Définition des termes de la résolution tels que abdication, aliénation, conservation, rénovation, démolition et modification d'usage ainsi que notre base de travail et de réflexion actuel en lien avec cette résolution présentée par Styves.

5. Emplacement des procès-verbaux sur le site web présenté par Florian
6. Présentation de la page Facebook ainsi que du questionnaire présenté par Florian.
7. Séance de questions-réponses, chaque membre du comité qui se sent à l'aise de répondre prendra la parole.

Marie-Pier, Madeleine et Styves vont aider Florian à écrire le diaporama pour les définitions des résolutions ainsi que l'histoire de l'église.

Yves Bernard est chargé de commander et d'organiser les biscuits et le café.

Nous nous donnons rendez-vous à 18h pour préparer la salle.  
Florian va transmettre l'affiche publipostage ainsi que le questionnaire à Yves Bernard rapidement.

4. Varia 1 : Styves a suspendu la demande de tests d'amiante que nous souhaitons voir réalisés par la municipalité. En lisant un décret de la CSST à ce sujet, il a appris que la CSST prend pour acquis qu'il y a de l'amiante, du plomb et du miuf dans tous les bâtiments afin de protéger les conditions de travail des travailleurs. Styves va creuser l'information pour savoir si, de ce fait, les tests sont à la charge de la personne qui engage l'entreprise ou à la charge de l'entreprise engagée.

Varia 2 : Suivi des actions à entreprendre décidées durant la réunion du 19 février 2025 :

- Au sujet du projet de René Hamelin de faire des condos dans la région avec des subventions. Daniel va le recontacter pour avoir plus d'informations.
  - Au sujet de demander à la MRC si nous pouvons avoir un soutien dans le dossier. Styves et Daniel vont proposer une résolution au conseil municipal.
  - Au sujet du suivi sur notre rencontre avec La Fabrique, La Fabrique va rencontrer le Diocèse durant le mois d'avril.
  - Au sujet de la demande du prix des soumissions auprès de 3 entreprises pour la démolition de bâtiment, Madeleine ne l'a pas encore fait.
5. Styves propose la levée de l'assemblée à 21h02, Madeleine seconde.